



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

délocalisations

Question écrite n° 42520

Texte de la question

M. Simon Renucci attire l'attention de M. le ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur les délocalisations de sites industriels. Depuis quelques années, les délocalisations se sont multipliées, avec des conséquences dramatiques tant sur le plan des emplois que sur celui de l'aménagement du territoire. Ce phénomène engendre en France un environnement déflationniste qui s'accompagne d'une hausse de chômage, d'une croissance faible et par conséquent d'une baisse du pouvoir d'achat. Les chefs d'entreprise, en délocalisant en quête de main-d'oeuvre moins chère à l'étranger, détruisent l'emploi. Selon une étude menée par la délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale (Datar), l'emploi industriel a chuté de 24 % soit un million cinq de postes perdus. C'est pourquoi, il lui demande ses intentions pour permettre à l'industrie française de conserver son pouvoir d'offre et son savoir.

Données clés

Auteur : [M. Simon Renucci](#)

Circonscription : Corse-du-Sud (1^{re} circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 42520

Rubrique : Entreprises

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie, finances et emploi

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 29 juin 2004, page 4849